

V.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

POUR L'EXERCICE 1903.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget du Ministère des Affaires Étrangères pour l'exercice 1903 s'élève à	fr.	3,341,813	»
Les crédits votés pour 1902 montent à		3,283,988	»
soit, pour 1903, une augmentation de	fr.	57,825	»

Cette augmentation, qui se rapporte exclusivement aux dépenses ordinaires (première section du Budget), se justifie comme il suit :

PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CHAPITRE 1^{er}.

ADMINISTRATION CENTRALE.

ART. 2. — *Personnel des bureaux ; traitements, indemnités pour travaux extraordinaires et secours.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	433,180	»
— alloué pour 1902		424,553	»
AUGMENTATION.	fr.	8,625	»

destinée à accorder au personnel les promotions et les augmentations de traitement normales.

ART. 5. — *Achat de décorations de l'Ordre de Léopold.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	30,000	»
— alloué pour 1902		20,000	»
AUGMENTATION.	fr.	10,000	»

L'extension continuelle de nos relations internationales met le Gouvernement dans le cas de devoir décerner à des étrangers un nombre de décorations de plus en plus grand chaque année.

Pour 1901, les Chambres ont affecté au même objet des crédits à concurrence de 35,000 francs.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE II.

LÉGATIONS.

ART. 6. — *Traitements des chefs de mission.*

Crédit demandé pour 1903	fr. 852,000 »
— alloué pour 1902	827,000 »
AUGMENTATION.	fr. 25,000 »

Cette somme correspond au traitement de notre représentant au Maroc, lequel figurait dans les Budgets précédents parmi les traitements des agents consulaires.

En 1871, pour assurer dans les meilleures conditions l'accomplissement de la mission du consul général de Belgique à Tanger, le Gouvernement a jugé nécessaire de revêtir cet agent d'un caractère diplomatique. Depuis 1883, cette mission est confiée à des diplomates de carrière; sa transformation en poste diplomatique est donc opérée en fait depuis de longues années.

CHAPITRE III.

CONSULATS.

ART. 8. — *Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués, avec faculté pour le Gouvernement d'affecter à des explorations consulaires, jusqu'à concurrence de 50,000 francs, les sommes restées sans emploi.*

Crédit demandé pour 1903	fr. 950,900 »
— alloué pour 1902	945,900 »
AUGMENTATION.	fr. 5,000 »

Une somme de 25,000 francs est transférée de l'article 8 à l'article 6 pour le motif exposé plus haut. L'augmentation réelle de l'article 8 s'élève donc à 30,000 francs.

Cette somme est nécessaire pour accorder à divers consuls les améliorations de position auxquelles ils ont droit conformément à l'arrêté royal du 25 septembre 1896, et pour rémunérer convenablement les vice-consuls remplaçant des consuls en congé.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE V.

DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.

ART. 10. -- *Traitement d'un chancelier et d'un commis de chancellerie à Paris.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	16,000	»
— alloué pour 1902		14,000	»
AUGMENTATION.	fr.	2,000	»

Il convient de mettre le traitement du chancelier en rapport avec ses charges de résidence, avec ses états de services et avec l'importance du travail de la chancellerie, travail qui s'accroît en raison du nombre très considérable des Belges établis en France.

ART. 11. -- *Traitements de drogmans, frais de lettrés et d'interprètes; traitements et indemnités à des employés dans diverses résidences.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	126,200	»
— alloué pour 1902		119,000	»
AUGMENTATION	fr.	7,200	»

Cette augmentation est nécessitée en partie par la création d'un poste de premier interprète près la légation de Pékin. Elle est destinée en outre à permettre le relèvement des traitements alloués aux drogmans de la légation de Belgrade et de l'agence et consulat général de Sophia.

PROJET DE LOI.

WETSONTWERP.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres des Affaires Étrangères et des Finances et des Travaux publics et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances et des Travaux publics :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Affaires Étrangères pour l'exercice 1903 est fixé à la somme de trois millions trois cent quarante et un mille huit cent treize francs (3,341,813 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Bagnères-de-Luchon, le 15 octobre 1902.

LEOPOLD II,

KONING DER BELGEN,

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstenden, Heil !

Op voorstel van Onze Ministers van Buitenlandsche Zaken en van Financiën en Openbare Werken en volgens advies van Onzen Ministerraad,

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN :

Het volgend wetsontwerp zal in Onzen naam door Onzen Minister van Financiën en Openbare Werken aan de Wetgevende Kamers ter overweging worden aangeboden :

EENIG ARTIKEL.

De Begrooting van het Ministerie van Buitenlandsche Zaken voor het dienstjaar 1903 is vastgesteld op de som van drie miljoen drie honderdeen en veertigduizend acht honderd dertien frank (3,341,813 fr.), overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel.

Gegeven te Bagnères-de-Luchon, den 15^e October 1902.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Affaires Étrangères,

VAN 'S KONINGS WEGE :

De Minister van Buitenlandsche Zaken,

P. DE FAVEREAU.

*Le Ministre des Finances
et des Travaux publics,*

*De Minister van Financiën
en Openbare Werken,*

P. DE SMET DE NAEYER.

**BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
POUR L'EXERCICE 1903.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.			
CHAPITRE I ^{er} .			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre.	21,000	555,180
2	Personnel des bureaux; traitements, indemnités pour travaux extraordinaires et secours.	453,180	
3	Matériel.	58,000	
4	Fonds secrets	13,000	
5	Achat de décorations de l'Ordre de Léopold	50,000	
CHAPITRE II			
LÉGATIONS.			
6	Traitements des chefs de mission :		
	a) Allemagne	58,000	
	b) Autriche-Hongrie	58,000	
	c) Brésil.	50,000	
	d) Chine	50,000	
	e) Danemark, Suède et Norvège.	25,000	
	f) Espagne.	30,000	
	g) États-Unis	58,000	
	h) France	58,000	
	i) Grande-Bretagne	58,000	

**BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN BUITENLANDSCHE ZAKEN
VOOR HET DIENSTJAAR 1903.**

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
EERSTE SECTIE. — GEWONE UITGAVEN.			
EERSTE HOOFDSTUK.			
HOOFDBEHEER.			
1	Jaarwedde van den Minister	21,000	355,180
2	Jaarwedde van het personeel der bureelen, vergoedingen voor buitengewone werken en hulpelden	433,180	
3	Materieel	58,000	
4	Geheime uitgaven	13,000	
5	Aankoop van ecreteekens voor de Leopoldsorde.	30,000	
HOOFDSTUK II.			
GEZANTSCHAPPEN.			
6	Jaarwedden der gezantschapshoofden :		
	a) Duitschland.	58,000	
	b) Oostenrijk-Hongarije	58,000	
	c) Brazilië	30,000	
	d) China.	50,000	
	e) Denemarken, Zweden en Noorwegen	25,000	
	f) Spanje	30,000	
	g) Vereenigde-Staten	38,000	
	h) Frankrijk	58,000	
	i) Groot-Brittanje.	58,000	

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	<i>j)</i> Grèce 25,000 * <i>k)</i> Italie 58,000 * <i>l)</i> Japon 38,000 * <i>m)</i> Grand-Duché de Luxembourg 15,000 * <i>n)</i> Maroc 25,000 * <i>o)</i> Mexique 50,000 * <i>p)</i> Pays-Bas 58,000 * <i>q)</i> Perse 30,000 * <i>r)</i> Portugal 25,000 * <i>s)</i> Roumanie 25,000 * <i>t)</i> Russie 58,000 * <i>u)</i> Saint-Siège 50,000 * <i>v)</i> Serbie 25,000 * <i>w)</i> Suisse 15,000 * <i>x)</i> Turquie 30,000 *	852,000 *	1,064,000 *
7	Traitements des conseillers et secrétaires	212,000 *	
CHAPITRE III.			
CONSULATS.			
8	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués, avec faculté pour le Gouvernement d'affecter à des explorations consulaires, jusqu'à concurrence de 50,000 francs, les sommes restées sans emploi	950,900 *	950,900 *
CHAPITRE IV.			
FRAIS DE VOYAGE.			
9	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'Administration centrale, indemnités de logement à quelques agents diplomatiques, frais de courriers, estafettes, courses diverses	200,000 *	200,000 *

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BUITENL. ZAKEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
	f) Griekenland. 25,000 „ k) Italië 38,000 „ l) Japan. 38,000 „ m) Groothertogdom Luxemburg 15,000 „ n) Marokko 25,000 „ o) Mexico 50,000 „ p) Nederland 58,000 „ q) Perzië 50,000 „ r) Portugal 25,000 „ s) Roemenië 25,000 „ t) Rusland 58,000 „ u) Heilige-Stoel 50,000 „ v) Servië 25,000 „ w) Zwitserland. 15,000 „ x) Turkije 50,000 „	852,000 „	1,064,000 „
7	Jaarwedden der gezantschapsraadsheeren en secretarissen	212,000 „	
HOOFDSTUK III.			
CONSULATEN.			
8	Jaarwedden der consulaire ambtenaren en vergoedingen aan enkele onbezoldigde agenten, met de bevoegdheid, voor de Regeering, om de ongebruikt gebleven sommen tot een beliep van 50,000 frank aan de consulaire rondreizen te besteden	950,900 „	950,900 „
HOOFDSTUK IV.			
REISKOSTEN.			
9	Reiskosten voor agenten van den buitendienst en van het Hoofdbeheer, vergoedingen voor huisvestingskosten aan enkele diplomatische agenten, kosten van koeriers, rijdende bode, verschillende reizen	200,000 „	200,000 „

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE V. DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.			
10	Traitement d'un chancelier et d'un commis de chancellerie à Paris	16,000 .	530,200 .
11	Traitements de drogmans, frais de lettrés et d'interprètes, traitements et indemnités à des employés dans diverses résidences	120,200 .	
12	Frais de correspondance de l'Administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; secours provisoires à des Belges indigents; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets; achat, copie et traduction de documents; frais extraordinaires et accidentels	135,000 .	
15	Frais de chancellerie; allocations exceptionnelles et temporaires à des agents du service extérieur en compensation de charges exceptionnelles assumées dans l'intérêt du commerce national	55,000 .	
CHAPITRE VI. MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.			
14	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues non libellées au Budget	65,000 .	65,700 .
15	Quote-part de la Belgique, pour l'antépénultième des années écoulées, dans les frais du Bureau spécial d'échange de documents et de renseignements sur la traite des esclaves.	700 .	
CHAPITRE VII. COMMERCE.— ÉMIGRATION.			
16	Frais divers et encouragements au commerce; achat de documents commerciaux; publication du <i>Recueil consulaire</i> et d'autres travaux intéressant le commerce et l'industrie	107,000 .	169,833 .
17	Musée commercial: échantillons; mobilier et matériel; publications; bibliothèque . . .	20,000 .	
18	Service de l'émigration	26,000 .	
19	Quote-part de la Belgique dans les frais de l'Union internationale pour la publication des tarifs douaniers	6,833 .	
20	Traitement d'un agent belge attaché à l'Institut colonial international.	10,000 .	

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BUITENL. ZAKEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK V.			
VERSCHILLENDE UITGAVEN BETREFFENDE DE GEZANTSCHAPPEN EN CONSULATEN.			
10	Jaarwedde van eenen kanselier en van eenen klerk der kanselarij, te Parijs.	16,000	•
11	Jaarwedde van drogmans, kosten voor geleerden en tolken, jaarwedden en toelagen aan verscheidene beambten in verschillende verblijfplaatsen	126,200	•
12	Kosten van briefwisseling van het Hoofdbeheer met de agentschappen, alsmede van brief- wisseling onder deze; voorloopige hulp aan behoeftige Belgen; aankoop en onderhoud van vlaggen, wapenborden, zegels, stempels; aankoop, afschrift en vertaling van stukken; buitengewone en toevallige kosten	155,000	•
13	Kanselarijcosten; buitengewone en tijdelijke verleeningen aan agenten van den buitenlandschen dienst in vergoeding van uitzonderlijk op hen genomen lasten in 't belang van den nationalen koophandel	53,000	•
HOOFDSTUK VI.			
BUITENGEWONE ZENDINGEN, WACHTGELDEN EN ONVOORZIENE UITGAVEN.			
14	Buitengewone zendingen, wachtgelden en onvoorziene uitgaven niet afzonderlijk ver- meld op de Begrooting	65,000	•
15	Aandeel van België, voor het tweede vóórlaatste der verlopen jaren, in de kosten van het bijzonder Bureau voor de uitwisseling van bescheiden en inlichtingen over den slavenhandel	700	•
HOOFDSTUK VII.			
KOOPHANDEL. — LANDVERHUIZING.			
16	Verschiedene kosten en aanmoedigingen voor den koophandel; aankoop van bescheiden over koophandel; uitgave van de <i>Consulaire Verzameling</i> en van andere werken, waarbij de koophandel en de nijverheid belang hebben	107,000	•
17	Handels-Museum: stalen; meubelen en materieel; tijdschriften; boekery	20,000	•
18	Dienst der landverhuizing	26,000	•
19	Aandeel van België in de kosten der Internationale Vereeniging voor de uitgave der toltarieven	6,833	•
20	Jaarwedde van eenen belgischen ambtenaar bij het Internationaal Koloniaal Instituut .	10,000	•

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE VIII.			
PENSIONS, SECOURS ET CRÉANCES ARRIÉRÉES.			
21	Premier terme des pensions à accorder éventuellement. (<i>Crédit non limitatif.</i>) . . .	2,000 »	
22	Secours à des fonctionnaires, employés ou agents sans nomination, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse.	3,000 »	6,000
23	Créances arriérées des exercices antérieurs dont la liquidation n'a pu être effectuée sur le Budget de l'année à laquelle elles se rapportent.	1,000 »	
TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. . . fr.			3,341,813 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 15 octobre 1902.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Affaires Étrangères,

P. DE FAVEREAU.

Le Ministre des Finances et des Travaux publics,

P. DE SMET DE NAEYER.

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BUITENL. ZAKEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK VIII.			
PENSIOENEN, HULPGELDEN EN ACHTERSTALLIGE SCHULDVORDERINGEN.			
21	Eerste termijn van de des voorkomend te verleenen pensioenen. (<i>Onbepaald krediet.</i>)	2,000 •	
22	Hulpgelden aan ambtenaren, beambten of onbenoemde agenten, aan hunne weduwen of kinderen, die geen recht op een pensioen, maar uit hoofde van hunnen behoeftigen toestand, aanspraak hebben op het bekomen van een hulpgeld	3,000 »	6,000 »
25	Achterstallige schuldvorderingen der vorige jaren die niet konden verheffend worden op de Begrooting van het jaar, waarop zij betrekking hebben	1,000 •	
TOTAAL DER BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN BUITENLANDSCHE ZAKEN. . fr.			3,541,813 »

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden aan Ons besluit
van 15^{de} October 1902.

LÉOPOLD.

VAN 'S KONINGS WEGE :

De Minister van Buitenlandsche Zaken,

P. DE FAVEREAU.

De Minister van Financiën en Openbare Werken,

P. DE SMET DE NAEYER.

(14)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

pour l'exercice 1903.

BUDGET DE L'EXERCICE 1903.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																																														
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.																																																																																
CHAPITRE I^{er}.																																																																																
ADMINISTRATION CENTRALE.																																																																																
1	»	Traitement du Ministre.																																																																														
		<i>Personnel des bureaux; traitements, indemnités pour travaux extraordinaires et secours :</i>																																																																														
		<table> <tr> <th>GRADE.</th><th>Nombre d'agents du même grade.</th><th>MONTANT de la DÉPENSE.</th></tr> <tr> <td>Secrétaire général</td><td>1</td><td>12,000 »</td></tr> <tr> <td>Directeur général et Directeur</td><td>6</td><td>69,000 »</td></tr> <tr> <td>Chef du cabinet</td><td>1</td><td>10,000 »</td></tr> <tr> <td>Chef de division</td><td>6</td><td>41,000 »</td></tr> <tr> <td>Bibliothécaire</td><td>1</td><td>7,200 »</td></tr> <tr> <td>Chef de bureau</td><td>13</td><td>67,600 »</td></tr> <tr> <td>Commis de 1^{re} classe</td><td>11</td><td>43,600 »</td></tr> <tr> <td>Expert en tissus</td><td>1</td><td>3,600 »</td></tr> <tr> <td>Commis de 2^e classe</td><td>12</td><td>38,955 »</td></tr> <tr> <td>Commis étalagiste</td><td>1</td><td>2,925 »</td></tr> <tr> <td>Commis de 3^e classe</td><td>10</td><td>25,350 »</td></tr> <tr> <td>Expéditionnaire</td><td>16</td><td>36,800 »</td></tr> <tr> <td>Huissier de cabinet</td><td>1</td><td>2,400 »</td></tr> <tr> <td>Huissier de salle</td><td>1</td><td>2,200 »</td></tr> <tr> <td>Messenger</td><td>17</td><td>34,750 »</td></tr> <tr> <td>Lampiste</td><td>1</td><td>2,000 »</td></tr> <tr> <td>Garde du mobilier</td><td>1</td><td>1,950 »</td></tr> <tr> <td>Feutier</td><td>4</td><td>4,200 »</td></tr> <tr> <td>Nettoyeuse</td><td>8</td><td>7,200 »</td></tr> <tr> <td>Concierge</td><td>3</td><td>2,250 »</td></tr> <tr> <td>Supplément de traitement aux agents chargés du service du matériel</td><td></td><td>1,400 »</td></tr> <tr> <td>Salaires des gens de peine temporaires</td><td></td><td>1,200 »</td></tr> <tr> <td>Indemnités pour travaux extraordinaires et secours</td><td></td><td>10,000 »</td></tr> <tr> <td>Fonds destiné aux nécessités imprévues</td><td></td><td>3,000 »</td></tr> <tr> <td colspan="2"></td><td>433,180 »</td></tr> </table>	GRADE.	Nombre d'agents du même grade.	MONTANT de la DÉPENSE.	Secrétaire général	1	12,000 »	Directeur général et Directeur	6	69,000 »	Chef du cabinet	1	10,000 »	Chef de division	6	41,000 »	Bibliothécaire	1	7,200 »	Chef de bureau	13	67,600 »	Commis de 1 ^{re} classe	11	43,600 »	Expert en tissus	1	3,600 »	Commis de 2 ^e classe	12	38,955 »	Commis étalagiste	1	2,925 »	Commis de 3 ^e classe	10	25,350 »	Expéditionnaire	16	36,800 »	Huissier de cabinet	1	2,400 »	Huissier de salle	1	2,200 »	Messenger	17	34,750 »	Lampiste	1	2,000 »	Garde du mobilier	1	1,950 »	Feutier	4	4,200 »	Nettoyeuse	8	7,200 »	Concierge	3	2,250 »	Supplément de traitement aux agents chargés du service du matériel		1,400 »	Salaires des gens de peine temporaires		1,200 »	Indemnités pour travaux extraordinaires et secours		10,000 »	Fonds destiné aux nécessités imprévues		3,000 »			433,180 »
GRADE.	Nombre d'agents du même grade.	MONTANT de la DÉPENSE.																																																																														
Secrétaire général	1	12,000 »																																																																														
Directeur général et Directeur	6	69,000 »																																																																														
Chef du cabinet	1	10,000 »																																																																														
Chef de division	6	41,000 »																																																																														
Bibliothécaire	1	7,200 »																																																																														
Chef de bureau	13	67,600 »																																																																														
Commis de 1 ^{re} classe	11	43,600 »																																																																														
Expert en tissus	1	3,600 »																																																																														
Commis de 2 ^e classe	12	38,955 »																																																																														
Commis étalagiste	1	2,925 »																																																																														
Commis de 3 ^e classe	10	25,350 »																																																																														
Expéditionnaire	16	36,800 »																																																																														
Huissier de cabinet	1	2,400 »																																																																														
Huissier de salle	1	2,200 »																																																																														
Messenger	17	34,750 »																																																																														
Lampiste	1	2,000 »																																																																														
Garde du mobilier	1	1,950 »																																																																														
Feutier	4	4,200 »																																																																														
Nettoyeuse	8	7,200 »																																																																														
Concierge	3	2,250 »																																																																														
Supplément de traitement aux agents chargés du service du matériel		1,400 »																																																																														
Salaires des gens de peine temporaires		1,200 »																																																																														
Indemnités pour travaux extraordinaires et secours		10,000 »																																																																														
Fonds destiné aux nécessités imprévues		3,000 »																																																																														
		433,180 »																																																																														
		<i>Matériel :</i>																																																																														
3	a.	Fournitures de bureau, impressions, achat d'imprimés, de manuscrits et de cartes, reliures, ports et affranchissements concernant la correspondance avec l'intérieur, abonnements aux journaux et écrits périodiques, et menus frais. 24,400 »																																																																														
	b.	Éclairage et chauffage 20,100 »																																																																														
	c.	Entretien des locaux du Ministère, achat et entretien de meubles, etc. 15,500 »																																																																														
4	»	Fonds secrets.																																																																														
5	»	Achat de décorations de l'Ordre de Léopold																																																																														
		TOTAL DU CHAPITRE I^{er}. . . fr.																																																																														

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1903.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1900.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
21,000 »	21,000 »	»	»	21,000 »	21,000 »	
455,180 »	424,555 »	8,625 »	»	441,090 »	405,123 65	
58,000 »	58,000 »	»	»	59,800 »	59,000 »	
15,000 »	15,000 »	»	»	15,000 »	15,000 »	
50,000 »	20,000 »	10,000 »	»	55,000 »	20,000 »	
555,180 »	536,555 »	18,625 »	»	539,890 »	516,123 65	
AUGMENTATION. . fr.		18,625 »				

BUDGET DE L'EXERCICE 1903.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE II.		
LÉGATIONS.		
<i>Traitements des chefs de mission.</i>		
a.	ALLEMAGNE.	— Traitement d'un Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
b.	AUTRICHE-HONGRIE.	— — — — —
c.	BRESIL	— d'un Ministre résident.
d.	CHINE	—
e.	DANEMARK, SUÈDE ET NORVÈGE. —	— d'un Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
f.	ESPAGNE.	— — — — —
g.	ÉTATS-UNIS	— d'un Ministre résident.
h.	FRANCE	— d'un Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
i.	GRANDE-BRETAGNE	— — — — —
j.	GRÈCE	— — — — —
k.	ITALIE	— — — — —
l.	JAPON	— — — — —
6	m.	GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG. — d'un Chargé d'affaires
	n.	MAROC d'un Ministre résident.
	o.	MEXIQUE —
	p.	PAYS-BAS d'un Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
	q.	PERSE d'un Ministre résident.
	r.	PORTUGAL d'un Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
	s.	ROUMANIE — — — — —
	t.	RUSSIE — — — — —
	u.	SAINT-SIÈGE — — — — —
	v.	SERBIE d'un Ministre résident
	w.	SUISSE d'un Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
	x.	TURQUIE. — — — — —
7	»	Traitements des conseillers et secrétaires
		TOTAL DU CHAPITRE II. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1900.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
58,000	58,000	»	»	58,000	58,000	»
58,000	58,000	»	»	58,000	58,000	»
50,000	50,000	»	»	50,000	50,000	»
50,000	50,000	»	»	54,150	54,150	»
25,000	25,000	»	»	25,000	25,000	»
50,000	50,000	»	»	50,000	50,000	»
58,000	58,000	»	»	58,000	58,000	»
58,000	58,000	»	»	58,000	58,000	»
58,000	58,000	»	»	58,000	58,000	»
25,000	25,000	»	»	25,000	25,000	»
58,000	58,000	»	»	58,000	58,000	»
58,000	58,000	»	»	58,000	58,000	»
15,000	15,000	»	»	15,000	15,000	»
25,000	»	25,000	»	»	»	»
50,000	50,000	»	»	50,000	50,000	»
58,000	58,000	»	»	58,000	58,000	»
50,000	50,000	»	»	50,000	50,000	»
25,000	25,000	»	»	25,000	25,000	»
25,000	25,000	»	»	25,000	25,000	»
58,000	58,000	»	»	58,000	58,000	»
50,000	50,000	»	»	50,000	50,000	»
25,000	25,000	»	»	25,000	25,000	»
15,000	15,000	»	»	15,000	15,000	»
50,000	50,000	»	»	50,000	50,000	»
212,000	212,000	»	»	200,000	200,000	»
1,064,000	1,039,000	25,000	»	1,011,150	1,011,150	»
AUGMENTATION. . . fr.		25,000 »				

BUDGET DE L'EXERCICE 1903

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE III.		
CONSULATS.		
8	»	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués, avec faculté pour le Gouvernement d'affecter à des explorations consulaires, jusqu'à concurrence de 50,000 francs, les sommes restées sans emploi
		TOTAL DU CHAPITRE III. fr.
CHAPITRE IV.		
FRAIS DE VOYAGE.		
9	»	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'Administration centrale, indemnités de logement à quelques agents diplomatiques, frais de courriers, estafettes, courses diverses. . .
		TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.
CHAPITRE V.		
DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.		
10	•	Traitement d'un chancelier et d'un commis de chancellerie à Paris
11	•	Traitements de drogmans, frais de lettrés et d'interprètes, traitements et indemnités à des employés dans diverses résidences
12	•	Frais de correspondance de l'Administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; secours provisoires à des Belges indigents; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets; achat, copie et traduction de documents; frais extraordinaires et accidentels
13	•	Frais de chancellerie; allocations exceptionnelles et temporaires à des agents du service extérieur en compensation de charges exceptionnelles assumées dans l'intérêt du commerce national
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.
CHAPITRE VI.		
MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.		
14	•	Missions extraordinaires; frais relatifs aux traités et conventions; traitements d'inactivité; frais de dernière maladie et d'inhumation; indemnités à des agents autres que ceux de l'Administration centrale, pour travaux extraordinaires ou situation malheureuse résultant de circonstances indépendantes de leur volonté; dépenses imprévues non libellées au Budget. . .
15	•	Quote-part de la Belgique, pour l'antépénultième des années écoulées, dans les frais du Bureau spécial d'échange de documents et de renseignements sur la traite des esclaves
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1903.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1900.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
950,900 »	945,900 »	5,000 »	»	896,400 »	855,892 »	a) Bangkok . . . 25,000 Suppl. 3,000 Buenos-Ayres . . . 25,000 » 5,000 Caracas . . . 24,000 » 3,000 Guatemala . . . 24,000 » 3,000 Lima . . . 25,000 » 3,000 La Havane . . . 22,000 » 3,000 Santiago . . . 22,000 » 3,000 Shanghai . . . 25,000 » Philadelphie . . . 24,000 » La Paz . . . 25,000 » Prétoria . . . 23,000 » Manille . . . 22,000 » Séoul . . . 22,000 » Sophia . . . 22,000 » Tunis . . . 22,000 » Liverpool . . . 21,000 » Ottawa . . . 21,000 » Smyrne . . . 21,000 » Durban . . . 20,000 » Melbourne . . . 20,000 » Moscou . . . 20,000 » Yokohama . . . 20,000 » Cologne . . . 19,000 » Batavia . . . 18,000 » Bombay . . . 18,000 » Calcutta . . . 18,000 » Ekaterinoslaw . . . 18,000 » Hankow . . . 18,000 » Hongkong . . . 18,000 » Le Caire . . . 18,000 » St.-Croix de Ténériffe 18,000 » Tientsin . . . 18,000 » San Francisco . . . 16,000 » Rotterdam . . . 10,000 » Traitements des } 175,000 » vice-consuls } Explorations . . . 40,000 » Disponible . . . 16,300 » Fr. 927,900 Fr. 25,000 Fr. 950,900
950,900 »	945,900 »	5,000 »	»	896,400 »	855,892 »	
AUGMENTATION. . fr.		5,000 »				
200,000 »	200,000 »	»	»	238,000 »	218,589 92	
200,000 »	200,000 »	»	»	238,000 »	218,589 92	
16,000 »	14,000 »	2,000 »	»	14,000 »	14,000 »	b) EMPLOIS ADMINISTRATIFS. Athènes. — 1 élève drogman . 6,000 Belgrade. — 1 drogman . 4,200 Constantinople. — 1 1er drogman . 12,000 — 2me id. . 8,000 — 1 com. de chamb. . 2,400 Pékin. — 1 1er interprète . 6,000 — 1 élève-interp. . 6,000 Tanger. — 1 drogman . 6,000 Téhéran. — 1 drogman . 6,000 Ekaterinoslaw. — 1 élève-interp. . 6,000 Smyrne. — 1 élève-drogman . 4,500 Sophia. — 1 drogman . 3,200
126,200 »	119,000 »	7,200 »	»	119,995 »	106,624 66	
135,000 »	133,000 »	»	»	210,000 »	291,113 08	
c) 55,000 »	55,000 »	»	»	53,000 »	25,000 »	EMPLOIS SUBALTERNES. Constantinople — 2 khavass . 2,600 — 1 garçon bureau . 1,800 — 1 concierge . 1,650 — 1 capou-oglan . 360 Tanger. — 1 chancelier . 1,200 — 1 khavass . 1,450 Téhéran. — 4 ghoulams . 7,000 (garde militaire) Bangkok. — 1 gardien (mât de pavillon) . 550 Le Caire. — 2 khavass . 2,000 Smyrne. — 1 id. . 1,000 Sophia. — 1 id. . 1,200 Tunis. — 1 id. . 800 Alexandrie. — 1 id. . 1,000 Alep. — 1 id. . 600 Andrinople. — 1 id. . 500 Beyrouth. — 1 id. . 1,000 Brousse. — 1 id. . 600 Le Caire. — 1 id. . 800 Mersina. — 1 id. . 600 Philippopoli. — 1 id. . 800 Port-Saïd. — 1 id. . 900 Rhodes. — 1 id. . 50 Salonique. — 1 id. . 750 Samsoun. — 1 id. . 600 A REPORTER. . . fr. 100,110
AUGMENTATION. . fr.		9,200 »				
65,000 »	65,000 »	»	»	65,000 »	57,582 16	
700 »	700 »	»	»	700 »	452 19	
65,700 »	65,700 »	»	»	65,700 »	58,014 55	(Voir suite des notes à la page 23.)

BUDGET DE L'EXERCICE 1903.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE VII.		
COMMERCE. — ÉMIGRATION.		
16	»	Frais divers et encouragements au commerce; achat de documents commerciaux; publication du <i>Recueil consulaire</i> et d'autres travaux intéressant le commerce et l'industrie
17	»	Musée commercial : échantillons; mobilier et matériel, publications; bibliothèque
18	»	Service de l'émigration
19	»	Quote-part de la Belgique dans les frais de l'Union internationale pour la publication des tarifs douaniers
20	»	Traitement d'un agent belge attaché à l'Institut colonial international.
		TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.
CHAPITRE VIII.		
PENSIONS, SECOURS ET CRÉANCES ARRIÉRÉES.		
21	»	Premier terme des pensions à accorder éventuellement. (<i>Crédit non limitatif.</i>)
22	»	Secours à des fonctionnaires, employés ou agents sans nomination, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse
23	»	Créances arriérées des exercices antérieurs dont la liquidation n'a pu être effectuée sur le Budget de l'année à laquelle elles se rapportent
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
(<i>Pour mémoire.</i>)		
»	»	Matériel de l'Administration centrale; frais extraordinaires
»	»	Acquisition et appropriation d'un hôtel pour la légation de Belgique à Constantinople
		TOTAL. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1900.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
107,000	107,000	»	»	107,000	79,954 90	REPORT. . . fr. 100,410 Tanger — 1 khavass . . . 600 Trébizonde. — 1 id. . . . 500 Tripoli. — 1 id. . . . 500 Varna. — 1 id. . . . 800 Yedo. — 1 lettré-interp. . 6,000 Frais de drogmanat et d'interpré- tariat 12,690 Remboursés sur comptes . . . Équipement et gratifications des Khavass 5,000 Fr. 128,200
20,000	20,000	»	»	20,000	19,399 32	c) Allemagne 2,000 Autriche-Hongrie. 2,000 Chine. 2,000 France 2,000 Grande-Bretagne 2,000 Italie. 2,000 Japon. 2,000 Pays-Bas 2,000 Russie 2,000 Turquie 2,000 Allocation à des agents dans l'intérêt du commerce 30,000 Disponible 3,900 Fr. 53,000
26,000	26,000	»	»	26,000	24,506 95	
6,855	6,855	»	»	6,855	6,855 »	
10,000	10,000	»	»	10,000	10,000 »	
169,835	169,835	»	»	169,835	140,674 17	
2,000	2,000	»	»	2,000	5,757 25	
3,000	3,000	»	»	3,000		
1,000	1,000	»	»	1,000		
6,000	6,000	»	»	6,000	4,757 25	
»	»	»	»	4,000	5,825 79	
»	»	»	»	»	524,902 95	
»	»	»	»	4,000	327,728 74	

BUDGET DE L'EXERCICE 1903.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
Récapitulation. PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.	
I.	Administration centrale
II.	Légations
III.	Consulats
IV.	Frais de voyage
V.	Dépenses diverses relatives aux légations et aux consulats.
VI.	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues
VII.	Commerce. — Émigration
VIII.	Pensions, secours et créances arriérées
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES. (Pour mémoire).	
TOTAUX. fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1903.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1900.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
553,180 »	556,555 »	18,625 »	»	839,890 »	516,125 63	
1,064,000 »	1,039,000 »	25,000 »	»	1,014,150 »	1,011,150 »	
950,900 »	945,900 »	5,000 »	»	896,400 »	853,892 »	
200,000 »	200,000 »	»	»	238,000 »	218,589 92	
330,200 »	321,000 »	9,200 »	»	396,993 »	434,757 74	
65,700 »	65,700 »	»	»	65,700 »	58,014 35	
169,833 »	169,833 »	»	»	169,833 »	140,674 17	
6,000 »	6,000 »	»	»	6,000 »	4,757 25	
»	»	»	»	4,000 »	327,728 74	
3,341,813 »	3,283,988 »	57,825 »	»	3,327,968 »	3,567,667 80	
AUGMENTATION . . . fr.		57,825 »				

(26)